

QUEL SYNDICALISME ?



Union
Syndicale
Solidaires

Solidaires, Unitaires, Démocratiques
Dans le Groupe BPCE
section CE Nord-France-Europe

**NON AU SYNDICALISME
D'ACCOMPAGNEMENT,
OUI AU SYNDICALISME
QUI RÉSISTE !**

En novembre 2011, le président du directoire qui s'adressait aux 600 managers de l'entreprise, saluait la responsabilité de certaines organisations syndicales qui n'avaient pas organisé la défense des salariés en matière de rappel de salaire devant les conseils de prud'hommes. Le président, sortant de son devoir de réserve et pratiquant la discrimination, attirait l'attention de l'auditoire managérial sur le fait que certaines de ces organisations risquaient, à l'occasion des élections de mars 2012, de perdre leur représentativité, qu'en gros cela serait dommage car ces organisations vont dans le bon sens (patronal) et c'est plus facile de s'entendre avec elles. CQFD.

Nous ne les nommerons pas. Nous ne sommes pas pour ce qui nous concerne des "balances". Ceux qui étaient présents à ce plaidoyer patronal ont bien noté. Ceux qui n'y étaient pas conviés et que cela intéresse peuvent leur demander. Il serait malgré tout surprenant, le jour où des salariés ont des problèmes et des revendications à formuler, que ceux-ci confient leurs doléances à ces zélés serviteurs du patronat. Ne pas se jeter dans la gueule du loup, c'est aussi du bon sens !

**Sud BPCE PROPOSE DE ROMPRE
AVEC LA POLITIQUE DU PIRE
ET DES BÉNIS OUI-OUI. Sud BPCE
S'INSCRIT RÉSOLUMENT DANS LA LUTTE
ET LA RÉSISTANCE.**

**NOUS NE SOMMES PAS LÀ
POUR ACCOMPAGNER
LA RÉGRESSION SOCIALE !**

À Sud BPCE, c'est justement de ce syndicalisme là que nous ne voulons pas ! Ce syndicalisme nauséabond, toujours prêt à se positionner comme le partenaire incontournable et privilégié du patronat. Plus prompt à obtenir des faveurs de la part des dirigeants (qu'ils obtiennent d'ailleurs, cela les discrédite et les rend redevables...) qu'à défendre réellement les intérêts de tous les salariés.

À titre d'exemple, dans le cadre de la renégociation des moyens mis à disposition des instances représentatives du personnel, c'est l'employeur lui-même qui est venu au secours des organisations non-représentatives (celles que les salariés n'ont pas soutenues par leurs votes) en proposant de leur allouer des heures de délégations qu'elles n'auraient plus de par l'application de la loi sur la représentativité d'août 2008. Ce syndicalisme qui s'auto-attribue une image de partenaire social responsable qui agit conjointement et dans le même but que les patrons. Leur *leitmotiv* favori étant : "Accompagner la régression pour éviter d'avoir pire". Résultat : système de retraites torpillé, salaires au ras des pâquerettes pour les nouveaux entrants, individualisation, concurrence fratricide entre les salariés, conditions de travail insupportables, suppression de postes...

Dans le même registre, nous ne ferons qu'effleurer les vœux 2012 du brillantissime syndicat SNE CGC intitulé "Changement de Présidence, changement de ton". Si vous ne l'avez pas lu et si vous avez toujours un petit doute sur le sens de l'engagement syndical de cette organisation, lisez-le ! C'est sans équivoque, il n'y a pas de commentaires à faire, le tract parle de lui-même. Tout est dit.

SEULE L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE DES SALARIÉS CRÉDIBILISE L'ACTION.

A *contrario*, le type de syndicalisme préconisé par **Sud** BPCE, au quotidien, mais aussi à moyen et long terme, doit inverser cette tendance et cette spirale infernale. Il faut combattre les idées reçues, faire partager au plus grand nombre le sens de notre engagement, faire reculer la régression sociale, éradiquer la résignation et le défaitisme en démontrant que la mobilisation et la lutte sont des vecteurs de progrès social.

À **Sud** BPCE, nous sommes pour un syndicalisme qui résiste. Qui désobéit quand la désobéissance s'oppose à l'injustice et qu'elle s'impose moralement comme un devoir. Qui s'inscrit résolument dans l'action et qui revendique afin de défendre l'emploi, obtenir des avancées sociales, améliorer les conditions de travail. Qui utilise tous les moyens mis à sa disposition pour défendre les intérêts des salariés : négociation, rapport de force, justice...

Le syndicalisme que nous prônons ne peut en aucune manière être un alibi pour les patrons. Le syndicalisme est un contre pouvoir qui détient son "pouvoir" du personnel uniquement.

Pour **Sud** BPCE, seule l'amélioration de la situation collective et individuelle des salariés, tant socialement qu'en termes de conditions de travail, crédibilise l'action, le rôle et la nécessité des organisations syndicales. Cette voie qui a toujours été la nôtre se différencie très nettement du chemin suivi par les tenants d'un syndicalisme d'accompagnement qui a démontré son incapacité depuis déjà trop longtemps par ses non-résultats, ses limites, ses insuffisances et ses incohérences.

Lille, le 28 février 2012

**VOUS SAVEZ QUOI FAIRE! CHACUN
D'ENTRE VOUS DÉTIENT UNE PARTIE
DU "POUVOIR" QU'IL ENTENDRA CONFIER
À L'ORGANISATION SYNDICALE DE SON
CHOIX (NOTAMMENT À L'OCCASION
DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS
DES SALARIÉS DE MARS 2012).**



Les délégués syndicaux **Sud** Caisse d'épargne Nord-France-Europe :

Bernadette Konieczynski : 06 50 83 95 90 ♦ Jean-François Largillière : 06 70 48 58 40

Alain Baudry : 06 25 05 73 39 ♦ Jérémie Bauduin : 06 10 75 88 31

Pascal Ransson : 06 21 65 44 65 ♦ Bruno Houdart : 06 13 13 82 82

Email : syndicat-sud-kenfe@orange.fr / Tél-fax : 03 20 24 67 80 / www.sudce.com